



DELIBERATION N° 2019-09

**Avenant au marché de travaux à bons de commande  
n° PPRE-SIRE1/2016-01**

Extrait du Registre des Délibérations  
**CONSEIL SYNDICAL DU 9 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 09 avril à 18h00, le Bureau Syndical du SBV 4R, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2019, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires du Bureau Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 26

Nombre de pouvoirs : 2

**Présents pour le quorum : 26**

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Anet	CA du Pays de Dreux	Mme BRETTE Ophélie	Suppléante
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	Mme GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Bréchamps	CC des Portes Euréliennes	Mme RONNEL Chantal	Suppléante
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. MAISONS Patrick	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Maillebois	CA du Pays de Dreux	M. ALLEAUME Jean-Paul	Titulaire
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	Mme DESPLAT-VERWAERDE Julie	Titulaire
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Mézières-en-Drouais	CA du Pays de Dreux	M. GOYER Jean-Claude	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	Mme MARTINEZ-KOËGEL Chantal	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Vernouillet	CA du Pays de Dreux	M. FRARD Daniel	Titulaire
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. RIGOURD Daniel	Titulaire

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 2**

- De M. Alain FILLON, titulaire à Luray (CA du Pays de Dreux)  
A M. COCHELIN André, titulaire à Sainte-Gemme Moronval (CA du Pays de Dreux)
- De M. Jacky COGNEAU, titulaire à Néron (CC des Portes Euréliennes)  
A M. BELLANGER Christian, titulaire à Mévoisins (CC des Portes Euréliennes)

**Absents excusés : 9**

Bréchamps	CC des Portes Euréliennes	M. GOND Jean-Jacques	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	M. MARINIER Serge	Suppléant
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. LHOPITEAU Romain	Suppléant
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	M. CRASSIN Gérard	Suppléant
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. MARSOT Albert	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	M. GEFFROY Jacques	Suppléant

**Egalement présents : 3**

Croth	CA Evreux Portes de N.	M. CLERC Jean-Louis	Suppléant
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
Trésorerie de Dreux Agglomération		M. CHEVALLIER Patrick	Trésorier

**Monsieur Patrick MOUCHARD** est nommé secrétaire de séance.

Suite à la fusion, le SBV4R a repris l'intégralité des marchés passés antérieurement par les 4 syndicats dissous.

C'est notamment le cas du marché de travaux à bons de commande (accord-cadre) n° PPRE-SIRE1/2016-01. Par courrier du 23 avril 2018, les sociétés retenues, SAMU SA, François LECESNE SARL et EURL Thierry CAUCHOIS, avaient été informées de la substitution du SBV4R au SIRE1 en tant que nouveau pouvoir adjudicateur. Cette substitution n'a en rien modifié les conditions d'exécution de ce marché public.

Selon le 3 de l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un marché peut être modifié « lorsque, sous réserve de la limite fixée au 1 de l'article 140, la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir ». L'article 140 stipule, quant à lui, que « lorsque le marché public est conclu par un pouvoir adjudicateur, le montant des modifications prévues aux 2° et 3° de l'article 139 ne peut être supérieur à 50 % du montant du marché public initial ».

Sur ce fondement, le Président propose par avenant n° 1 d'étendre le périmètre de validité de ce marché à l'ensemble des communes du territoire du SBV4R, avec l'accord des sociétés concernées.

Ce projet d'avenant (en pièce jointe) ne modifie pas l'équilibre financier du marché, ne modifie pas le montant maximum du marché, fixé à 400 000 € HT, n'instaure pas de montant minimum et ne remet pas en cause la durée du marché qui court jusqu'au 09 août 2020.

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré, à la majorité autorise le Président à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux à bons de commande n° PPRE- SIRE1/2016-01 ainsi que les éventuels documents afférents.

Le Président,

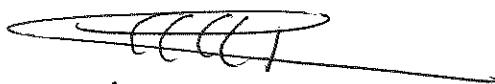


André COCHELIN

**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES

*Document rendu exécutoire*

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le 16 avril 2019 ARRIVE LE :



**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES

